



École de la Belle-Rive

Téléphone (514) 642-7337

Pavillon de la Pointe

16360, rue Bureau
Montréal (Québec) H1A 1Z5
Service de garde : (514) 642-4816

Pavillon des Trembles

15700, rue Notre-Dame
Montréal (Québec) H1A 1X4
Service de garde : (514) 642-0012

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 16 juin 2021, 18h30

Procès-verbal

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames : Marie-Eve Dumais, directrice
Stéphanie Dorion, directrice adjointe
Kim Berthiaume-Blais, vice-présidente
Isabelle Marcotte, technicienne au service de garde
Sophie Lafrance, parent
Pascale Lafrance, parent
Josée Gardner, enseignante
Catherine Olivier-Pilon, enseignante
Brigitte Schuehmacher, enseignante
Marie-Ève Beaudry, professionnelle
Amélie Guay, secrétaire

Messieurs : Martin Riendeau, président
Louis-Philippe Chrétien, parent
John Morris, parent

1. Préambule

1.1 Présences et constatation du quorum

Le quorum est constaté à 18h32 par Monsieur Martin Riendeau.

1.2 Désignation d'un secrétaire et d'un gardien du temps

Madame Amélie Guay agira en tant que secrétaire et Monsieur John Morris agira comme gardien du temps.

1.3 Intervention du public

Aucune intervention du public

1.4 Adoption de l'ordre du jour

Madame Berthiaume-Blais propose 2 points au varia :

- Rencontre pré-rencontre du conseil d'établissement 2021-2022;
- Consultation des élèves au rencontre du conseil d'établissement 2021-2022.

BR-160621-01

Madame Kim Berthiaume-Blais propose l'adoption de l'ordre du jour et Madame Sophie Lafrance seconde l'adoption de l'ordre du jour.

| | |
|---------------------|---|
| <p>BR-160621-02</p> | <p>2. Dossiers pour adoption</p> <p>2.1 Procès-verbal de la rencontre du 26 mai 2021 Madame Kim Berthiaume-Blais propose et Josée Gardner seconde le procès-verbal du 28 avril 2021.</p> <p>2.2 Suivi du procès-verbal du 26 mai 2021 2.3 Règles de fonctionnement du service de garde 2021-2022 Madame Isabelle Marcotte mentionne qu'elle a fait plusieurs vérifications auprès du traiteur. La nourriture est sous réchaud pour une durée maximale d'environ une heure 15 minutes. Monsieur Martin Riendeau propose que le délégué au comité de parent rapporte l'information lors d'une prochaine rencontre. Madame Kim Berthiaume-Blais propose de revoir ce point au premier conseil d'établissement de l'année prochaine. Madame Isabelle Marcotte spécifie qu'il n'y a pas d'indexation au niveau des frais du service de garde pour l'année 2021-2022.</p> <p>3.1 Listes d'effets scolaires et frais chargés aux parents 2021-2022 Madame Marie-Ève Dumais mentionne que la notion « ou équivalent » a été ajoutée sur la liste des effets scolaires qui sera envoyée aux parents. Aussi, un document expliquant le fonctionnement pour le paiement des frais scolaires sera ajouté à même le document des effets scolaires à acheter.</p> <p>4.3.1 Clientèle 2021-2022 Madame Marie-Ève Dumais mentionne qu'elle a envoyé un courriel aux parents de la 5^e année leur expliquant le programme d'intensification linguistique que vivront leur enfant en 6^e année. Il est également proposé par les membres de transmettre l'information du programme à tous les parents de l'école et ce, à chaque début d'année scolaire.</p> |
| <p>BR-160621-03</p> | <p>Madame Brigitte Schuehmacher approuve et Madame Kim Berthiaume-Blais seconde les suivis du procès-verbal du 26 mai 2021.</p> <p>3. Dossiers pour approbation</p> <p>3.1 Calendrier scolaire 2021-2022 (modifications) Madame Dumais explique les changements au calendrier scolaire suite aux modifications au régime pédagogique.</p> |
| <p>BR-160621-04</p> | <p>Madame Kim Berthiaume-Blais approuve et Madame Josée Gardner seconde les changements du calendrier scolaire 2021-2022.</p> <p>3.2 Grille-horaire 2021-2022 (modifications) Madame Stéphanie Dorion explique les modifications à la grille-horaire pour l'année 2021-2022. Madame Marie-Ève Dumais mentionne que l'entrée à l'école se fera de façon libre et sans rang.</p> |

Madame Isabelle Marcotte approuve et Monsieur Louis-Philippe Chrétien seconde la grille-horaire 2021-2022.

4. Dossiers pour information

4.1 Service de garde

Madame Isabelle Marcotte mentionne qu'il y aura des sorties de prévues pour l'année prochaine. Par contre, la première portion de l'année se déroulera avec des animations à l'école lors des journées pédagogiques.

Madame Isabelle Marcotte mentionne que le personnel a passé une très belle année. La collaboration et le travail d'équipe était de mise. Madame Berthiaume-Blais s'informe sur l'organisation des groupes l'an prochain (bulle-classe ou non). Madame Isabelle Marcotte lui répond qu'ils ont envisagé le retour à la normal. Madame Sophie Lafrance commente qu'en tant que parent, elle apprécie la disponibilité et le contact avec les éducateurs.

4.2 Enseignants

Madame Brigitte Schuehmacher remercie tous les membres de leur ouverture d'esprit. Monsieur Louis-Philippe Chrétien tient à souligner le bon déroulement et la bonne idée de visiter le Pavillon des Trembles pour les futurs élèves de la 3^e année.

4.3 Direction

Madame Marie-Ève Dumais remercie tous les membres malgré cette année difficile. Elle souligne les commentaires constructifs donnés par les membres tout au long des rencontres. Elle remercie les enseignants de leur collaboration, leur ouverture et leur adhésion aux mesures sanitaires à mettre en place. Madame Marie-Ève Dumais annonce que la cour d'école du Pavillon de la Pointe sera refaite cet été avec un projet de moindre envergure que celui du départ. La surface sera refaite avec l'insertion de jeux peints au sol ainsi que l'aménagement d'un espace pour une classe extérieure.

4.3.1 Thème de la rentrée 2021

Madame Marie-Ève Dumais mentionne le thème pour l'année 2021-2022:
« À l'école de la Belle-Rive, on sème la réussite. »

4.3.2 Projet éducatif

Madame Marie-Ève Dumais mentionne aux membres que le bilan du projet éducatif va bon train. La reddition de compte sera présentée aux membres du conseil d'établissement à l'automne prochain. Elle remercie les enseignants pour leur travail de réflexion lors du bilan des comités des trois enjeux de notre projet éducatif.

5. Dossiers pour consultation

Madame Marie-Ève Dumais discute de la planification de l'assemblée générale annuelle des parents de la rentrée scolaire. Monsieur Martin Riendeau propose de revenir à l'ancienne méthode soit de débiter la soirée de parents par l'assemblée et qu'ensuite, les enseignants reçoivent les parents en classe pour la première rencontre de l'année. Monsieur Louis-Philippe Chrétien propose que le rapport annuel ainsi que le procès-verbal soient envoyés avant l'assemblée afin que les parents puissent en prendre connaissance. L'AGA aura lieu le 2

septembre prochain à 18h30 au pavillon des Trembles. La rencontre de parents suivra l'assemblée.

5.1 Rapport annuel du conseil d'établissement

Madame Kim Berthiaume-Blais fait part aux membres que le rapport annuel a pris forme sous une nouvelle formule. Afin de le rendre plus concis et intéressant, seuls les points clés sont spécifiés afin de faciliter la compréhension. Monsieur Louis-Philippe Chrétien propose de procéder à l'adoption du rapport annuel du conseil d'établissement par courriel.

6. Mot du président

Monsieur Martin Riendeau mentionne qu'il a reçu toutes les attestations de formation obligatoire de tous les membres du conseil. Il a fait parvenir la lettre à au CSSPI. Il en profite pour remercier tous les membres en lisant une lettre. M. Martin Riendeau remercie sincèrement les membres de leur collaboration et leur confiance.

7. Rapport du délégué au comité de parents

Madame Sophie Lafrance nous fait part de sa dernière rencontre. Les points discutés ont été les suivants : reconnaissance FCPQ, nouveau logo du CSSPI et retour sur le congrès virtuel. Elle annonce que le calendrier des rencontres de l'année suivante a été remis et que les rencontres se tiendront le lundi.

8. Varia

8.1 Rencontre «pré-rencontre» du conseil d'établissement 2021-2022

Madame Kim Berthiaume-Blais propose de tenir des réunions de 30 minutes avant les séances du conseil d'établissement pour les membres parents. Ce moment permettrait de discuter des points vus à l'ordre du jour et de soutenir les nouveaux parents qui débutent leur mandat. Mme Marie-Ève Dumais mentionne qu'il faut garder en tête la constitution du conseil et de maintenir la collaboration et la confiance que les membres ont eu cette année lors des rencontres.

8.2 Consultation des élèves de l'école

Madame Kim Berthiaume-Blais suggère qu'il serait intéressant d'avoir l'avis des étudiants sur certains points discutés et que nous devons réfléchir à la consultation des élèves, tel qu'indiqué dans la formation obligatoire. Monsieur Louis-Philippe Chrétien propose de vérifier le procédé fait dans les autres établissements scolaires et d'en discuter lors du prochain conseil.

9. Levée de l'assemblée

La levée de la séance est proposée par John Morris et secondée par Monsieur Louis-Philippe Chrétien à 20h13.

BR-160621-06

Adopté par la résolution BR-02-_____

Marie-Eve Dumais

Martin Riendeau

Directrice

Président